



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat Général de France
à Hô Chi Minh Ville

LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE HCMV

Đường số 11 – P. Long Bình – Quận 9

Ho Chi Minh-Ville (Vietnam)

Tél : (84-8) 37 25 22 08

Fax : (84-8) 37 25 22 18

E-mail : efcolettesec30@efcvietnam.com.vn

Site web : www.efcvietnam.com.vn



Procès verbal du conseil d'établissement du 3 mars 2011

Membres de l'administration

- **Chef d'établissement : Mme ROINE**
- **Directeur de l'école primaire : M. GAUTIER**
- **Gestionnaire comptable : M. TRIMAILLE**
- **Conseiller Principal d'Education : M. JONKX**
- **Attachée de coopération et d'action culturelle : Mme IGNATIO**

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

- **M. GIARD**
- **M. BURTZ**
- **Mme NGUYEN**
- **Mme DELPIEU**

Représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service

- **M. DINH**

Représentants des parents d'élèves

- **M. SIMONEAU (APE-LEA)**
- **M. SCHELLEKENS (APE-LEA)**
- **M. BATAILLE (APEP)**

Représentants des élèves

- **Mlle CHU QUANG**
- **Mlle BELLIER**

Personnalités invitées à titre consultatif

- **La Consule adjointe: Mme CAROLE**
- **Le Conseiller A.F.E à HCM Ville : M. VILLARD**
- **Personnalité cooptée : M. LACHIZE**
- **Personnalité cooptée : M. GOURMELON**
- **Le Conseiller A.F.E : M. TESTARD remplacé par M. PLANCHON**

L'ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du PV du Conseil d'établissement du 17 janvier 2011
- 2- Préparation de rentrée et carte des emplois
- 3- Calendrier scolaire 2011-2012
- 4- Compte financier 2010
- 5- Questions diverses

Le quorum étant atteint la réunion débute à 16h30

Tout le courrier doit être adressé à :

Mme Le Proviseur - Lycée Français International de HCMV - Đường số 11 – P. Long Bình – Quận 9
Ho Chi Minh Ville - VietNam

1. Le procès-verbal de la réunion du 17 Janvier est adopté à l'unanimité

2. Préparation de la rentrée 2011/2012 et carte des emplois

Madame le Proviseur brosse le tableau des prévisions de rentrée.

La rentrée 2011/12 verra la mise en place de la réforme de la classe de première et en même temps l'ouverture au Lycée (première et terminale) de la série L, option théâtre. Les 3 baccalauréats L, ES et S seront donc préparés dans l'Etablissement.

Il y aura deux classes de Première (au moins 37 élèves inscrits ce jour) et une troisième classe de 6^{ème}, car déjà 57 élèves sont réinscrits en 6^{ème}. Le corps professoral va donc se trouver augmenté par de nouveaux recrutements ou augmentation d'horaires pour les enseignants à temps partiel.

Le poste de professeur d'anglais « expatrié » est renouvelé.

Création d'un poste de professeur de lettres modernes, un poste est vacant encore en lettres classiques (recrutement en cours), deux postes en mathématiques pourraient être vacants. Ces postes à remplacer ou créer sont pourvus par des professeurs « résidents ».

Des enseignants sous « contrats locaux » auront des services étendus, musique : + 2 heures, anglais étendu à 18 heures hebdomadaires (plein temps). Les professeurs d'EPS (éducation physique et sportive) seront trois et effectueront un service de 20 heures (17 heures pour les horaires scolaires et 3 heures pour les activités sportives dans le cadre UNSS - union nationale sportive scolaire mise en place à la rentrée). Le nouveau professeur d'EPS recruté sera principalement affecté au primaire et aura la qualification de maître nageur, permettant ainsi l'usage plus régulier de la piscine.

Deux départs éventuels pourront donc faire l'objet d'un recrutement : professeur d'histoire géographie et infirmière scolaire.

Au total l'effectif professoral (collège et lycée) passerait de 30 à 33 personnels.

Pour le primaire (maternel et élémentaire), Monsieur le Directeur annonce que l'effectif resterait de 20 enseignants, avec 3 départs éventuels ; de très nombreuses candidatures pour les remplacer ont été présentées et étudiées, le recrutement de qualité ne présente aucune difficulté. A noter que les volumes d'heures en anglais augmentent, les services des enseignants anglophones seront étendus.

Le rythme scolaire en primaire sera maintenu à 26 heures hebdomadaires, incluant la langue vietnamienne et le soutien scolaire, afin de continuer à libérer les effectifs en maternelles après la cantine à 14h (premier départ des bus). Les autres élèves (école élémentaire) pourront se voir offrir des activités sportives, scolaires ou extra scolaires supplémentaires dans les créneaux libres entre 14h et 16h.

S'il est trop tôt pour formuler une estimation des effectifs de rentrée, le Conseil est informé que les réinscriptions se sont faites très rapidement, toutes les familles ayant rendu le formulaire dans les courts délais impartis. Une trentaine de départ certains, et une petite quarantaine de départ éventuels sont annoncés, donc plus de 550 réinscriptions sont formulées. Les inscriptions nouvelles ont commencé le 21 février. Les contacts par courriel depuis la France et les pays voisins, et des visites sur place, ou des contacts téléphoniques semblent indiquer un grand intérêt pour l'Etablissement. Toutefois, le gros des inscriptions se réalise en Mai puis s'étire jusqu'à la dernière minute avant la rentrée.

3. Le calendrier scolaire 2011/2012

Un projet est remis par Madame le Proviseur qui annonce avoir tenu compte des remarques critiques concernant le calendrier 2010/2011. Principal aménagement : les vacances de Mars compteront deux semaines pleines et celles de Mai une seule. Le calendrier est dans tous les cas contraint par les dates de rentrée et de sortie, les fêtes obligatoires, et le TET qui tombe en 2012 très tôt le 23 Janvier.

Le Conseil, après discussion, allonge d'une journée les vacances d'octobre (congé le vendredi 21/10 rentrée le mercredi 2/11), cette période de l'année étant la plus difficile en termes de transports (pluies, trafic routier).

Tout le courrier doit être adressé à :

Mme Le Proviseur - Lycée Français International de HCMV - Đường số 11 – P. Long Bình – Quận 9
Ho Chi Minh Ville - VietNam

Le calendrier ne sera adopté et publié qu'après l'accord de l'Inspecteur d'académie et de l'AEFE, soit courant Mai.

4. Compte financier 2010

L'examen du compte financier 2010 permet d'examiner les résultats comptables finaux et de faire des comparaisons utiles par rapport aux prévisions et au budget en cours 2011 (*rappel : la comptabilité est établie par année civile, « à cheval » sur deux années scolaires*).

Monsieur l'Agent Comptable présente sur écran un certain nombre de tableaux et graphiques qui permettent de retenir certains éléments intéressants :

- Les ressources de l'établissement sont procurées par : les familles à 54.7% ; puis l'AEFE à 41% (qui se partageant entre les bourses scolaires et les apports en nature tels que salaires des expatriés et prise en charges diverses), les produits financiers et les gains divers représentent chacun un peu plus de 2% ;
- Les encaissements de frais de scolarité se montent à 2,44 millions €, dont 68% par les familles et 32% par les bourses de l'AEFE.
- Le primaire représente 55% des effectifs, répartition stable d'année en année.
- On note une légère baisse en nombre et % de l'effectif français, compensé par les élèves vietnamiens (de 8 à 13% entre 2009 et 2010).
- Une forte vague de nouvelles inscriptions en 2010 a généré 67'000 € de recettes, supérieures au budget.
- La proportion d'élèves boursiers français augmente chaque année, assez rapidement (220 actuellement) ;

En dépense :

- Les principaux postes sont : le frais de personnels (32%), les bourses 25% (égales en recettes et dépenses), les services de la dette 11.5% (emprunt lié à la construction du nouvel établissement).
- La construction de l'établissement a été entièrement payée aux entreprises. Les travaux, incluant le gros mobilier et les équipements sont amortis sur 30 ans (règle française). Les petites fournitures et équipements sont passés en charge sans amortissement. A noter que l'AEFE prend en charge la partie des amortissements correspondant à la fraction de l'investissement financée par emprunt, pour l'instant. 4 mois d'amortissement (septembre/Décembre) sont imputés sur l'exercice 2010, ce poste augmentera donc en proportion en 2011.
- Coût final de l'investissement : le terrain, les constructions et les équipements ont coûté 7,28 millions €, financés par l'AEFE pour 1.7 m, et l'école pour 5,58 m€, ce dernier montant étant fourni par emprunt (2.4 m€) et le solde par les réserves de l'établissement constituées depuis plusieurs années à cet effet.

Discussion :

- L'augmentation des effectifs des personnels porte surtout sur les personnels non enseignants (surveillants, maintenance, infirmière,...)
- Les frais de cantine incluent les frais de surveillance de la cantine. Il est envisagé l'an prochain une gestion directe par le prestataire des encaissements des droits, et dès lors le passage en Dong. La cantine étant actuellement payée en Euros à l'établissement, un léger gain de change a été constaté. Ce montant de 7'000€ est réservé à la cantine pour des dépenses futures.
- M. LACHIZE précise : « Les familles ont donc payé 76% de l'investissement du nouveau Lycée et paient environ 60% des frais de fonctionnement (contre 40% il y a 5 ans). Cette tendance à l'augmentation du financement par les familles (corolaire de la baisse de la participation de l'Etat) a toutes chances de se poursuivre".

Tout le courrier doit être adressé à :

Mme Le Proviseur - Lycée Français International de HCMV - Đường số 11 – P. Long Bình – Quận 9
Ho Chi Minh Ville - VietNam

- Les impayés représentent près de 2% des frais de scolarité (en fait près de 4% si l'on n'inclut pas les boursiers), ce chiffre, en hausse, est alarmant et la direction s'emploie à régler individuellement les problèmes. Il est rappelé que l'exclusion de l'élève reste la sanction ultime du problème. Certains impayés par des familles parties de l'établissement devront être admis en non-valeur, sans espoir de recouvrement. On note également un allongement des retards de paiement. 70'000€ dus sur les droits du trimestre 2 sont en retard à ce jour. Le prochain CE se penchera sur ces questions.

5. Points divers :

>Le passage du Baccalauréat aura lieu sur place en 2011, l'établissement devenant centre d'examen, les élèves n'allant plus à Hong Kong que pour un éventuel deuxième tour de rattrapage (mais aucun élève n'est généralement concerné). De plus les corrections de copies seront dématérialisées, par la mise en place d'un logiciel, les copies étant scannées et sécurisées, et transmises aux correcteurs par internet. Ce système qui fait gagner un peu d'argent et beaucoup de sécurité ajoute une certitude de parfait anonymat, et une répartition plus aléatoire des copies entre correcteurs, bénéfique pour l'égalité entre candidats. La formation des correcteurs et la mise en place exigent un nouveau bac blanc fin mars, une journée sans classe pour les collégiens et classes de seconde pourra donc être organisée le 29 ou le 30 Mars. L'absence de déplacement constitue une économie appréciable pour les familles et un meilleur confort des élèves pour l'examen.

>L'inauguration officielle de l'établissement aura lieu le 17 Mai, le matin, en présence de la direction de l'AEFE. Les cours auront lieu.

>L'APE demande quel sera le responsable du parking futur. Mme le Proviseur répond que l'établissement et le proviseur assurent la responsabilité, comme dans l'établissement. Le site du parking, qui sera clôturé, ne sera pas accessible hors des heures d'entrée-sortie. L'accès à l'intérieur du site du Lycée restera interdit aux véhicules en présence des élèves, la dépose minute s'effectuant à l'extérieur comme actuellement.

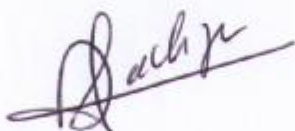
>L'APE met en doute l'intérêt de construire un parking (les véhicules y stationnant appartenant à des tiers) comme d'acquérir le terrain à l'extérieur pour ce faire, et pense qu'une solution de travaux à l'intérieur du périmètre existant est possible. Plusieurs membres du CE sont d'avis contraire et pensent que l'acquisition de 3700 m2 supplémentaires constitue bonne opération à long terme pour l'établissement, pour sécuriser les voies d'accès et permet ultérieurement augmenter les surfaces constructibles au-dessus de la gare routière.

Le représentant du Consulat indique que le processus d'acquisition est en cours, pour une décision finale le fin Avril par l'AEFE.

La séance est levée à 18h15

La secrétaire de séance,

M. Didier LACHIZE




Tout le courrier doit être adressé à :

Mme Le Proviseur - Lycée Français International de HCMV - Đường số 11 - P. Long Bình - Quận 9
Ho Chi Minh Ville - VietNam